Formation extensions de cils
cils à cils classique
VIP

1 - Public concerné : Cette formation est ouverte à toute personne qui souhaite acquérir les connaissances fondamentales, pour savoir réaliser des poses d'extensions de cils selon la méthode « cils à cils classique ».

2 - Pré requis :

• Avoir une bonne vision *(à vérifier chez un ophtalmologue avant formation).*
• Savoir travailler avec précision.
• Faire preuve de patience.
• Savoir rester concentrée de longues heures.

3 - Objectifs de formation : Tout au long de votre formation, vous apprendrez la théorie et la pratique de l'extension de cils selon la méthode « cils à cils classique ».

• Prendre connaissance de l'anatomie de l'oeil et du cil naturel.
• Prendre connaissance des maladies de l'oeil, contre indications et des protocoles d'hygiène.
• Découvrir et connaître le matériel d'une technicienne en extensions de cils.
• Prendre connaissance de la théorique et de la technique cils à cils.
• Mettre en application la technique cils à cils classique 1D.

4 - Evaluation de l'élève :

- La formation fera l'objet d'une évaluation écrite, sous forme de QCM.
- Il y aura un suivi lors de la pratique sur mannequin et sur modèle.
- Il y aura un suivi après la formation si besoin.

5 - Support de cours :

- Cours sur support numérique, animation PowerPoint projetée.
- Un E-book est délivré à chaque stagiaire.
- Formation avec ou sans kit, disponible au moment de la réservation.
- Démonstrations, sur tête d'entrainement et modèle.

6 - Durée de votre formation : 2 journées au total 10H30 : (*9H30-12H00 / 13H00-16H30) et (8H30-13H00).*

7 - Lieu : 104A rue des Bains 68390 Sausheim

8 - Tarif : Formation à 1 599 € avec kit complet, modèle et repas du midi.

(Vous avez la possibilité de venir avec votre modèle mais il n'y aura pas de réduction sur le tarif de la formation). Merci de bien vouloir prendre en compte que votre modèle ne peut pas assister à la partie théorie et devra se présenter à l'heure prévue dans le programme de formation.

Acompte et paiement :

Un acompte de 50% est obligatoire. Une fois l'acompte déposé, il ne sera plus remboursable.
Le solde de votre formation doit être réglé 1 semaine avant votre session de formation ou sur la place.
Sans règlement de votre part le jour de votre formation, la formation sera annulée et l'acompte sera perdu.

Règlement possible en 4X via PAYPAL directement sur le site www.cilsjo.com

9 - Le prix comprend :

- Un E-book
- Un kit complet
- Une modèle
- Repas du midi du jour 1
- 10% de remise toute l'année sur le shop www.cilsjo.com
- 20 % de remise le jour de la formation
- Bloc note et stylo CILS'JO
- Remise du certificat CILS'JO

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : Conformément à la loi du 11/02/2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, et aux articles D5211-1 et suivants du Code du Travail, Cils'Jo s'engage à soutenir le développement de l'accessibilité de son offre de formation aux personnes handicapées.
Vous avez un handicap, merci de nous contacter par téléphone, afin d'échanger ensemble sur les possibilités de suivre notre formation ou de vous orienter vers des partenaires spécifiques.

Dans le cadre de notre démarche qualité QUALIOPI de notre organisme de formation, vous allez recevoir un recueil de vos besoin avant la formation, une évaluation d'entrée en formation ainsi qu'une évaluation de sortie de formation, et le questionnaire à chaud, puis un questionnaire à froid.

Ces documents nous donnent des informations chiffrées sur le niveau de performance de l'accomplissement de l'action de formation.

Ils nous permettent également une attention particulière aux points d'amélioration de nos processus et organisation, et contenus de nos formations.
Merci de prendre quelques instants pour compléter ces fiches.

Documents envoyés sous GOOGLE FORMS.

Taux de satisfaction des stagiaires

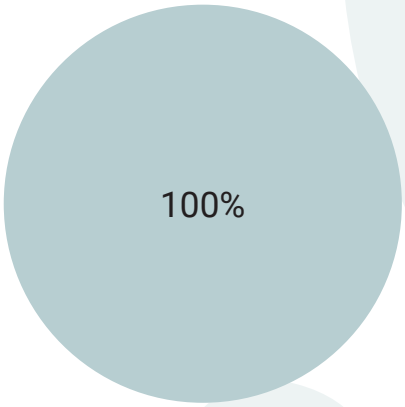

Taux de réussite 2023

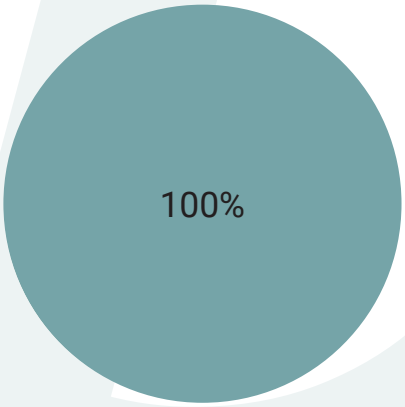

10 - Programme :(Vous avez choisi l'option VIP pour votre formation, seule avec votre formatrice et modèle)

Jour 1 : Théorie, démonstration et pratique

9h30-12h00 : théorie

• Anatomie du cil naturel et de l'oeil
• Présentation de la technique cils à cils classique
• Sécurité de la technicienne et de la cliente
• Hygiène de la technicienne et de la cliente
• Découverte du matériel consommables/jetables
• Découverte des extensions de cils courbures/épaisseurs/longueurs
• Découverte de la colle et sa bonne utilisation/conservation
• Comment bien travailler sur les rangées des cils naturels
• Éviter les « stickies» et savoir vérifier sa pose
• Les secrets d'une bonne rétention
• Cours sur le stylisme (savoir adapter sa pose d'extensions de cils)
• Remplissage et retrait des extensions de cils
• Réactions et différentes allergies des clientes
• Consultation avant et pendant le rendez-vous
• Savoir créer sa fiche cliente et son ficher cliente
• Contre indications d'une pose extension de cils
• Conseils d'entretien d'une pose d'extensions de cils
• Conseils de votre formatrice

12h00-13h00 : Pause repas

13h00-16h30 :

Conseils pour le lancement de votre entreprise.
(Communication,tarifs,mise en valeur de vos réalisations).
Démonstration par votre formatrice et pratique sur tête d'entraînement.
QCM de fin de théorie et la correction avec votre formatrice

Programme jour 2 : Démonstration et réalisation

8h30-12h30 :

• Démonstration complète par votre formatrice sur une modèle présente
• Réalisation d'une pose d'extensions cils à cils classique 1D sur modèle
• Conseils pour réaliser de belles photographies et publier sur les réseaux

12h30-13h00 :

• Temps d'échange avec votre formatrice
• Remise du certificat CILS'JO
• Questionnaire de sortie de formation

E-book:

Dans le cadre de notre démarche écologique, à partir de 2023 les cours seront suivis sur une tablette ou un ordinateur ramener par l'élève. Dans le cas ou l'élève n'aura pas la possibilité de se munir d'un ordinateur ou une tablette le E-Book CILS'JO de la formation dispensée sera envoyé à l'élève.L'élève aura de quoi écrire, afin de pouvoir prendre des notes.

Nous vous rappelons que les droits à la propriété intellectuelle appartiennent à la Société CILS'JO. Aucun droit à la propriété intellectuelle ou supports utilisés ne sont transférés à quiconque acquiert ou fait usage de l'ouvrage.
Il est strictement interdit de reproduire, de modifier, de publier, de partager des copies de l'ouvrage, quel que soit le support sous peine de poursuites.

*Pour rappel, l'exploitation d'une œuvre sans autorisation constitue une contrefaçon prévue à l'article 335-3 du code de propriété intellectuelle. Elle est passible de 3 ans de prison et de 300 000 euros d'amende ainsi qu'un versement de dommages et intérêt.